



Service **N**ational du **R**enseignement **P**énitentiaire **LES OUBLIÉS DU DIALOGUE SOCIAL**

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 23 Avril 2026

Si la discrétion est essentielle au sein du Service National du Renseignement Pénitentiaire, les difficultés que rencontrent ses agents ne peuvent plus être ignorées.

Ces femmes et ces hommes, qui travaillent dans l'ombre, méritent d'être considérés au même titre que l'ensemble des Personnels de la DGAP. Sous prétexte qu'il ne faut ni les voir ni les entendre, ils subissent silencieusement les mêmes dysfonctionnements.

Les largesses dans l'application des règles de mobilité, les refus d'appliquer des décisions administratives, le management toxique, les refus de formations, les évaluations professionnelles fallacieuses et partiales, la maltraitance administrative des travailleurs handicapés, la gestion calamiteuse des contractuels, les récompenses concentrées sur les agents de la centrale et parfois des CIRP, ou encore les avancements quasiment inexistants... Voici quelques exemples d'une liste hélas non exhaustive. Ces situations créent de la souffrance qui s'ajoute au stress des missions, sans que cela n'émeuve les hiérarchies.

Les fonctionnaires et contractuels qui œuvrent au SNRP ont satisfait à un processus de recrutement exigeant, et exercent des missions de haute expertise, dont certaines sont particulièrement risquées. Ils ne devraient pas, en plus, subir les manquements de leurs hiérarchies, déconcentrées comme centrale.

Le garde des Sceaux et le Directeur Général doivent comprendre et assumer que le SNRP a besoin de sérénité pour être efficace et performant.

Si les hiérarchies du SNRP ont le luxe de pouvoir choisir sur profil l'ensemble de leurs agents, cela ne les autorise pas à exiger d'eux une acceptation silencieuse et totale des dysfonctionnements. **Ils sont certes soumis au secret, mais n'en sont pas moins des agents publics**, dont les droits et obligations sont définis par les règles communes de la fonction publique.

La petite tape dans le dos, destinée à saluer la reconnaissance du travail du SNRP par l'ensemble de la communauté du renseignement et les plus hautes autorités, ne saurait faire oublier les coups portés au quotidien aux agents. Déjà submergés, ils se voient reprocher de ne pas satisfaire assez vite les exigences, parfois déconnectées, de chefferies en quête de visibilité et de reconnaissance.

À l'instar d'autres services à compétences nationales, **il est aberrant que le SNRP ne dispose pas de sa propre instance de dialogue social**. Il est temps que les Personnels du SNRP puissent porter leurs revendications et dénoncer les dysfonctionnements par la voix de représentants qu'ils auront eux-mêmes élus. Il est également urgent et indispensable que l'ensemble des sites du Service soient dotés de panneaux d'affichage dédiés aux communications syndicales.

À l'aube des prochaines élections professionnelles, FO Justice exige la création d'un Comité Social d'Administration du SNRP.

Le garde des Sceaux, le Secrétariat Général et la DGAP doivent comprendre qu'il serait mal venu que des sujets relatifs au renseignement pénitentiaire soient contraints d'être abordés dans les différents CSA dont sont censés dépendre les agents du SNRP.

